

## LA DÉCLARATION QUÉBÉCOISE SUR LES ARCHIVES

### *Lancement de la* **Déclaration québécoise sur les archives**

*Effectué au Centre d'archives  
de Montréal de Bibliothèque et  
Archives nationales du Québec  
le 24 avril 2006*

#### LA DÉCLARATION À LA RADIO DE RADIO-CANADA

Le dimanche 23 avril 2006, la veille du lancement de la Déclaration, Joël Le Bigot et ses collaborateurs de l'émission « Pourquoi pas dimanche? » se sont rendus au Centre d'archives de Montréal de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Ils y ont rencontré Carol Couture, conservateur et directeur général des archives à BAnQ, Denys Chouinard, coordonnateur de la démarche ayant conduit à la Déclaration québécoise sur les archives et président du Groupe d'archivistes de la région de Montréal (GARM), de même que Mario Robert, archiviste à la Ville de Montréal.

Pendant une heure, Joël Le Bigot, Annie Desrochers et André Champagne ont parlé d'archives. Avec Mario Robert, les auditeurs ont découvert des documents. Carol Couture a parlé de l'archivistique au Québec et de la nouvelle institution qu'est Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Pour sa part, Denys Chouinard a expliqué et fait la promotion de la Déclaration québécoise sur les archives. L'émission était diffusée sur tout le réseau de Radio-Canada et aura contribué à promouvoir et faire connaître la Déclaration québécoise sur les archives, son importance, sa pertinence et son utilité.

#### SCÉNARIO DU LANCEMENT

##### Ouverture

Maître de cérémonie : *Claude Minotto*, Directeur de la Division des archives, Université de Montréal

Lecture de la Déclaration par *Agathe Dubamel*, Directrice de la Division gestion documentaire, Ville de Laval

### **Allocutions des archivistes**

*Yvonne Painchaud*, Porte-parole de l'Association des archivistes du Québec (AAQ)

*Richard Racine*, Porte-parole du Réseau des services d'archives du Québec (RAQ)

*Denys Chouinard*, Porte-parole du Groupe d'archivistes de la région de Montréal (GARM)

### **Allocutions des invités**

*Lise Bissonnette*, Présidente et directrice générale, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

*Joanne Burgess*, Professeur, Université du Québec à Montréal

*Claude Béland*, Avocat, ex-président du Mouvement Desjardins

*Pierre Nepveu*, Écrivain, professeur titulaire, Université de Montréal

*Alexis Martin*, Comédien et écrivain

*Joël Le Bigot*, Animateur, Radio-Canada

### **Clôture des allocutions**

*Claude Minotto*, Directeur de la Division des archives, Université de Montréal

## ALLOCUTIONS DES ARCHIVISTES

Mesdames, Messieurs,

Ce soir, dans ce lieu de patrimoine exceptionnel, les archivistes du Québec reformulent leur engagement à l'égard des archives de notre société. Ils convient tous leurs concitoyens à les appuyer dans l'entreprise considérable qu'est la leur.

Les mille archivistes du Québec sont répartis dans quelque trois cents services d'archives publics et privés. En plus de soutenir leurs organismes dans la gestion des documents administratifs, ils acquièrent, protègent et communiquent les documents témoignant de réalisations dans tous les domaines d'activités.

Les exemples sont légion : les manuscrits d'Anne Hébert à l'Université de Sherbrooke, les documents personnels de Maurice Duplessis au Séminaire St-Joseph à Trois-Rivières, les archives d'enseignantes, notamment celles des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à Longueuil, les documents scientifiques de Pierre Dansereau à l'UQÀM, les dessins de costumes de théâtre de François Barbeau à BANQ à Montréal, les photos du studio Livernois à BANQ à Québec, les archives d'André Laurendeau au Centre de recherche Lionel-Groulx à Montréal, les archives du Syndicat des travailleurs de l'Asbestos à la Société des archives historiques de la région de l'amiante à Thetford Mines, les archives du Mouvement Desjardins à Lévis, les archives de l'État, des municipalités, des universités, des hôpitaux, des écoles, des entreprises, des sociétés d'histoire, des autochtones, des communautés culturelles.

**Yvonne Painchaud**, porte-parole de l'Association des archivistes du Québec (AAQ)

Aujourd'hui, par la Déclaration, tous les archivistes du Québec prennent la parole. Leurs diverses associations et regroupements participent à la présente démarche :

- L'Association des archivistes du Québec;
- Le Réseau des services d'archives du Québec;
- Le Regroupement des archivistes religieux;
- ARMA Montréal;
- Le Regroupement des services d'archives privées agréés du Québec;
- Le Groupe d'expertise en gestion des documents du Gouvernement du Québec;
- Le Sous-comité des archivistes de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec;
- Le Regroupement des services d'archives de la région de Québec;
- Le Groupe d'archivistes de la région de Montréal.

L'événement qui nous réunit est l'étape fondamentale d'un parcours amorcé en février 2005. Ont découlé des travaux d'un comité collectif de rédaction, d'abord un avant-projet qui a circulé auprès de tous les archivistes, ensuite un projet qui a fait l'objet d'un colloque le 16 novembre dernier, puis la version finale de la Déclaration en janvier 2006. Depuis, les conseils d'administration des neuf regroupements ont donné leur aval au texte et un comité de promotion de la Déclaration sera bientôt mis sur pied,

sous l'égide de l'Association des archivistes du Québec. Nous sommes donc maintenant prêts à le faire connaître au public, d'où le présent lancement.

Pourquoi une telle Déclaration? Parce que le Québec est une société de l'information, une société démocratique dont on attend une grande accessibilité aux documents textuels, sonores, iconographiques, filmiques, informatiques et autres qui constituent ses archives. Parce que le Québec est une société dotée d'un riche patrimoine qui doit être connu. Parce que dans le contexte de réorganisation des services d'archives nationaux, la création de Bibliothèque et Archives Canada et celle de Bibliothèque et Archives nationales du Québec ont ouvert la voie à la fusion des ressources pour la mise en valeur du patrimoine documentaire et archivistique. Les archivistes québécois se mobilisent pour travailler dans le même sens.

**Richard Racine**, porte-parole du Réseau des services d'archives du Québec (RAQ)

Mandatés que nous sommes pour constituer et préserver la mémoire d'un peuple, il y a lieu de rappeler régulièrement à nos concitoyens le caractère essentiel de la gestion quotidienne des documents administratifs et la richesse des archives accumulées depuis quatre siècles. C'est le devoir de mémoire qui nous incombe auprès de chaque nouvelle génération de Québécois.

Les archivistes proposent donc, dans les termes les plus clairs, de dire l'importance des archives, de reconnaître leur nature et leur nécessité, de rappeler la responsabilité de chacun et l'avantage de rallier l'ensemble de la population. Et puisque les archivistes d'ici œuvrent de concert avec leurs collègues canadiens et la communauté archivistique internationale, ils ont donné à leur texte une portée universelle. D'une Déclaration sur les archives québécoises, ils sont passés à une Déclaration québécoise sur les archives. Nous faisons ainsi cause commune avec les archivistes du monde entier.

Somme toute, les archivistes ont un souci, préparer l'avenir; un mandat, gérer les documents, accroître les archives et les rendre plus accessibles que jamais; un objectif, multiplier les projets et mettre ainsi les archives à la portée de tous. Avec le soutien de la collectivité, ils sont convaincus de pouvoir contribuer à donner tout son sens à la devise du Québec, *Je me souviens*.

**Denys Chouinard**, porte-parole du Groupe d'archivistes de la région de Montréal (GARM)

## **ALLOCUTION DE MADAME LISE BISSONNETTE, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC**

Mesdames et messieurs les dirigeants et membres des regroupements d'archivistes du Québec,

Distingués invités et chers amis,

À quelques pas d'où nous sommes et sous le même toit, s'achève une fort belle exposition qui pourrait prêter son intitulé à notre rassemblement de ce jour. La sauvegarde de nos archives, mémoire de l'avenir rappelle l'action salutaire de l'intendant Gilles Hocquart pour la préservation du patrimoine du régime français, pierre d'angle d'archives nationales qui devaient naître officiellement près de deux siècles plus tard. Ce sens et ce souci de constituer une « mémoire de l'avenir » inspireront, en tout temps, les grands archivistes et on les retrouve en net filigrane dans la Déclaration sur les archives que vous proposez aujourd'hui à tous nos concitoyens.

Entre les précurseurs et les neuf regroupements d'archivistes qui nous offrent la Déclaration, ce sont les moyens qui ont changé. Comme le disait hier à Radio-Canada le conservateur et directeur général des Archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, notre collègue Carol Couture, la plupart des documents historiques qui nous enseignent ou nous touchent se sont rendus jusqu'à nous par hasard ou accident, tandis que l'archivistique contemporaine a organisé leur circulation planifiée, systématique, la plus complète possible.

Ce combat contre l'arbitraire du hasard est celui des sociétés les plus éclairées. Il a présidé à l'institution de l'école publique et des systèmes universels de santé, aux lois sur l'éducation obligatoire, à la sécurité du revenu. Il est plus rare qu'on ait reconnu le travail de mémoire comme un outil de lutte contre les inégalités. On y vient pourtant, petit à petit. Les bibliothèques publiques, les archives publiques et privées offrent les clés d'un univers culturel encore trop réservé. Le système d'enseignement a beaucoup fait pour la démocratisation du savoir mais aujourd'hui il ne suffit plus à la tâche, d'autres lieux doivent prendre le relais dont au premier chef les institutions de mémoire appelées à devenir de forts lieux de diffusion. C'est au service de cette idée – l'accès de tous aux meilleurs biens collectifs – toujours la plus inspirante, que nous sommes conviés.

Le moment important et hautement symbolique qu'il nous est donné de vivre aujourd'hui n'est donc pas une simple déclaration de principes. Il est un moment d'engagement qui doit se traduire dans l'action.

Et cette action, heureusement, est déjà en marche. Une réorganisation profonde et salutaire des milieux documentaires est en cours ces dernières années au Québec. À des cloisonnements devenus assez lourds ont succédé ouverture, collaboration et harmonisation des objectifs et des pratiques. Désormais, les bibliothèques nationales ou patrimoniales, autrefois au service des seuls chercheurs, accueillent de vastes publics et les bibliothèques publiques découvrent à leur tour l'intérêt de se doter de sections patrimoniales. Archivistes et bibliothécaires œuvrent de plus en plus en synergie pour le plus grand profit de la constitution, de la sauvegarde et de la diffusion du patrimoine. La

création récente de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, une fusion réalisée dans l'harmonie, illustre avec force ce rapprochement.

Il nous revient, dotés de cette nouvelle détermination et ces nouveaux moyens, d'amener nos concitoyens à assumer avec nous la responsabilité collective qu'est la préservation de notre mémoire. À cet égard, et à la faveur des nouveaux dialogues noués, une prise de conscience commune est perceptible. Il va de soi que Bibliothèque et Archives nationales du Québec adhère sans réserve à ce principe et entend jouer le rôle qui lui revient dans son application. Elle est en cours.

Nous avons déjà regroupé des collections d'une richesse exceptionnelle, nous rationalisons et concertons les efforts en matière d'acquisition, d'offre de services sur place et à distance, de programmes de numérisation et on nous retrouvera, au cours des prochains mois, à préparer intensément une coopération à l'échelle du territoire du Québec.

La Déclaration québécoise sur les archives sera donc pour nous une source d'inspiration précieuse, nous participerons à sa diffusion avec conviction. Je vous remercie de l'avoir écrite et ainsi inscrite, déjà, dans notre précieux patrimoine documentaire, véritable « mémoire d'avenir ».

**LETTRE DE LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET  
MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION DE MONTRÉAL**

Québec 

Gouvernement du Québec  
La ministre de la Culture et des Communications  
et ministre responsable de la région de Montréal

Québec, le 20 avril 2006

Monsieur Denys Chouinard  
Archiviste  
Coordonnateur du Lancement de la  
Déclaration québécoise sur les archives  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur,

Je donne suite, par la présente, à votre lettre du 6 mars dernier concernant le lancement de la Déclaration québécoise sur les archives.

Je tiens d'abord à féliciter tous ceux et celles qui ont participé à cette belle initiative. Cette déclaration met en lumière le rôle essentiel des archives qui sont la mémoire collective de notre société. Une mémoire, qui se construit chaque jour, et à laquelle la société québécoise doit avoir accès pour se comprendre mais aussi pour sans cesse se réinventer. Elle met aussi en lumière le travail de centaines d'archivistes qui œuvrent, discrètement, dans divers secteurs d'activité à gérer, à conserver et à rendre accessibles des kilomètres d'informations.

Dans une société de l'information, où les changements sont constants et accélérés, le développement, la conservation et l'accès des archives sont des enjeux majeurs. Avec la création de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Québec s'est donné les moyens de mieux assurer la protection et le rayonnement de la mémoire. BANQ dispose en effet d'une expertise et de ressources exceptionnelles qui sont accessibles aux citoyens de l'ensemble des régions.

Aussi, faut-il souhaiter que cette déclaration soit rassembleuse et suscite l'adhésion du plus grand nombre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



**LINE BEAUCHAMP**

<b>Québec</b> 225, Grande Allée Est Bloc A, 1 <sup>er</sup> étage Québec (Québec) G1R 5G5 Téléphone : (418) 380-2310 Télécopieur : (418) 380-2311 www.mcc.gouv.qc.ca	<b>Montréal</b> 480, boul. Saint-Laurent 7 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H2Y 3Y7 Téléphone : (514) 873-2137 Télécopieur : (514) 873-0980
--	--

### **ALLOCUTION DE MONSIEUR CLAUDE BÉLAND, EX-PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS**

L'expérience de la richesse et de l'importance des archives, je l'ai personnellement vécue au Mouvement des caisses Desjardins. Si, aujourd'hui, le Mouvement Desjardins, après 106 ans d'existence, peut encore parler de ses différences, de ses valeurs, c'est grâce à sa mémoire inscrite dans ses documents d'archives, grâce à sa filiale la Société Historique Alphonse Desjardins, grâce à cette écriture sur d'infinis documents et à leur archivage. Ainsi, le Mouvement, au temps présent, demeure rattaché aux repères du temps passé et s'en inspire pour soutenir son développement et son progrès.

J'ai personnellement profité de ces archives, ce qui m'a permis de m'inscrire dans cette continuité de la pensée si riche et si féconde du fondateur et de ses successeurs. N'avons-nous pas réussi à publier et diffuser largement *Les Réflexions d'Alphonse Desjardins*, grâce à la réserve des pensées de ce grand humaniste.

Nous avons un devoir de reconnaissance à l'égard des archivistes. Et, pour répondre à la quête d'appui de leurs porte-parole, j'appuie sans réserve les archivistes dans l'entreprise considérable qu'est la leur. MERCI!

### **ALLOCUTION DE MONSIEUR PIERRE NEPVEU, ÉCRIVAIN, PROFESSEUR TITULAIRE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Un acte de baptême ou de mariage rédigé par quelque obscur vicaire de paroisse, une lettre envoyée à la famille ou à un ami, un bulletin de notes émis par un collègue classique, une carte postale envoyée par un écrivain touriste depuis une ville lointaine, un carton d'invitation pour la première d'un spectacle, une réflexion rédigée au coin du napperon en papier d'un restaurant bas de gamme, le brouillon annoté et raturé d'un poème ou d'une page de roman : que signifient ces objets? Ils peuvent dormir à jamais au fond d'une malle, d'un tiroir, d'un classeur, mais si on les réveille, il se peut qu'un panorama surgisse, celui de la vie d'une œuvre, d'un écrivain, d'une époque.

Il est vrai que la littérature ne trouve son sens que dans les textes eux-mêmes, dans les œuvres achevées; elle n'a d'existence que visible : publiée, diffusée, présentée dans les vitrines et sur les étagères des librairies, conservée dans les bibliothèques grandes ou petites. Pendant longtemps, c'est cette face visible qui a intéressé presque exclusivement les littérateurs au Québec. Lire les œuvres, les interpréter, leur donner sens, c'était aller à l'essentiel, c'était une urgence, quitte à négliger un peu le fait que ces œuvres avaient connu une genèse, une gestation, qu'elles étaient liées aussi au destin d'un individu et d'une époque – quitte à négliger aussi le fait que les écrivains eux-mêmes, souvent, se documentent, puisent dans les archives d'une époque plus ou moins ancienne pour y enraciner leur imaginaire.

Or, une petite révolution se fait jour dans le domaine littéraire depuis une quinzaine d'années : nous retrouvons l'histoire, nous nous passionnons pour l'archive, nous nous plongeons dans le passé intime et public d'Alain Grandbois, de Gabrielle Roy, de Jacques Ferron, d'Anne Hébert, nous détournons ce que Gaston Miron appelait son *archéologie*, cela sans mentionner les fouilles littéraires qui remontent au 18<sup>e</sup> et au

19<sup>e</sup> siècle – travaux qui ont donné naissance, ces dernières années, au groupe IRMA (Initiative de recherches sur les manuscrits et les archives) regroupant de nombreux chercheurs en littérature des universités québécoises.

Nous commençons à comprendre que les archives sont matière vivante, moments d'une aventure, fragments d'un devenir, éclats d'un temps dynamique, ouvert. Si je me joins si volontiers, comme écrivain, comme professeur et comme chercheur en littérature, à cette *Déclaration québécoise sur les archives*, c'est que je la juge essentielle, et c'est surtout parce que l'archive est pour moi (et je pense, pour mes consœurs et confrères qui s'y intéressent) une invitation, une sollicitation. Elle n'est inerte et poussiéreuse que si nous la laissons dormir. Ouvrir les tiroirs, les vieilles malles, nous avancer (de plus en plus) dans les immenses réseaux numériques où s'archive de plus en plus la mémoire du monde, cela suppose bien sûr que ces choses ont été conservées, mais cela tient aussi à un désir de sens, à un élan, à l'irrépressible besoin que nous avons de nous raconter, de tirer sans cesse les fils conducteurs de notre culture pour nous réinventer. Dans cette *Déclaration* qui interpelle et convie tout le peuple du Québec, je vois donc non seulement le rappel d'une mémoire à conserver, mais tout autant, un engagement tourné vers l'avenir : car nous ne savons jamais tout à fait qui nous sommes, et l'archive, en nous forçant souvent à reconsidérer ce que nous croyions avoir été, nous relance du même coup dans notre devenir, nous rappelle que nous sommes nous-mêmes les archives du futur. De ce récit inachevé, nous sommes tous responsables.

## **ALLOCUTION DE MONSIEUR ALEXIS MARTIN, COMÉDIEN ET ÉCRIVAIN**

### *LES ARCHIVES*

Je suis écrivain pour le théâtre. Je suis aussi un fou de dialogues...

Pas nécessairement dans la vie de tous les jours cependant. C'est pourquoi je me reprends au théâtre. Je suis en quelque sorte un espion avide de la vie en général, jusqu'à l'impudeur.

Les archives sont pour moi une sorte d'Eldorado.

Y sont réunis mille bavardages, mille dialogues qui habilement recoupés, ou même innocemment découverts provoquent des explosions de rire, des larmes, des tremblements dramatiques ou dramaturgiques. Tout est affaire de collages, de décollages aussi; marier les siècles, les personnages, le dire vrai et le rapporté; tronquer aussi, biaiser, prendre à rebours, ce qui est le privilège de la fiction, afin de faire briller la vérité par un chemin de traverse.

J'ai toujours cru aussi que le roman ou le théâtre portaient des vérités aussi tranchantes que le document avéré de l'historien. Mais que la flamme si particulière de la fiction montait bien peu sans le *bgos mort de l'histoire des faits et dictés des hommes* qui nous ont précédés. Nous vivons l'histoire et nous la transposons sans cesse pour qu'elle se rappelle à nous et nous transforme à notre tour, mais à l'aune cette fois des valeurs que nous avons choisi d'affirmer, consciemment ou non...

Le plaisir et l'étonnement de découvrir une lettre de Robert Rumilly adressée à Camillien Houde revenu de ses camps de vacances forcées; l'historien de l'Union nationale lui propose dans une sorte de délire maurassien, ni plus ni moins qu'une sorte de Royauté Laurentienne, de devenir l'emblème d'un Canada français royaliste et catholique. Et Camillien, le p'tit gars de Sainte-Marie de rétorquer dans une autre missive qu'il se sent un peu trop las pour se conformer à de telles visions de grandeur... ainsi que je me suis pris à imaginer, dans le cadre d'une série que j'écrivais sur Camillien Houde, une rencontre imaginaire entre les deux hommes, un après-midi de juillet, inspirée par les lettres trouvées dans le fonds Robert Rumilly; une sorte de sommet bucolique entre ces deux hommes fantasques au beau milieu du jardin chaotique qu'était le Canada français d'alors.

Le monde est si vaste, et notre vie de nomade si empêchée par mille limitations; les Archives ne sont-elles pas la mémoire surajoutée qui nous aide à en raviver une autre, primordiale : cette mémoire qui énumère les raisons immémoriales de ne pas mourir, parce que somme toute, le monde n'est jamais à court de curiosités, et que ça il ne faut jamais l'oublier.

L'ennui ne gagnera pas. Les archives sont là pour nous le rappeler.

Merci.